Les Fondamentaux du mandat

ELU0102

GESTION ADMINISTRATIVE LOCALE

Objectifs

* Acquerir de compétences relevant des principes juridiques
* Connaître les missions en liens avec les principes de gestion
* Connaître les missions, compétences et moyens mis en place des collectivités territoriales

Programme

1/ Les compétences du maire

* Officier de police judiciaire (par délégation de l'État)
* Exercice de la police municipale, Pouvoirs de police portant sur des objets particuliers
* Possibilité de créer une police municipale ou des postes de gardes champêtres ;
* Prévention de la délinquance : le maire anime et coordonne le CLSPD

2/ Le Maire et ses adjoints

* Le C.C.A.S
* L'office public HLM
* Structures culturelles
* Politique de la ville et les groupements d'intérêt public
* Les syndicats mixtes
* Les communautés de communes ou métropoles

3/ Les réglementations juridiques associées à chaque domaine

* La police municipale
* Le C.C.A.S
* L'office HLM
* Les syndicats mixtes
* Les communautés de communes
* Métropoles

Profil de l'intervenant

Spécialisé dans :

* Economie sociale et solidaire
* La politique de la ville
* La communication

Temps plein

1 jour (7h)

Référence :

ELU0102

Public Visé :

Elu.e.s municipaux

Moyens Pédagogiques

Le travail s'articulera entre les mises en situation, les échanges de savoir entre les participants et l'aspect théorique apportée par l'intervenant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

8/10 rue du bac,
76000 ROUEN
06 83 32 94 04
contact@2py.fr
2py.fr/2py-formation/

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Modalité d'accés à la formation

Nous Intervenons :

* En intercollectivités, proche de chez vous, sur les différents départements. (Date selon un calendrier consultable sur notre site internet ou sur simple demande.)

*En intra pour une réponse « sur mesure » date selon vos disponibilités.

Modalités d'évaluation

Suivi de l'exécution :

• Feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée.

• Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

• Recueil individuel des attentes du stagiaire / questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation / évaluation continue durant la session / remise d'une attestation de fin de formation.

• Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

Délais d'accés à la formation

* DIFÉ : 2 mois
* 1 semaine

Participants

Formation collective Min : 8 ; Max : 15

Format

Présentiel

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous consulter

Tarif

* DIFÉ : Prise en charge des dépenses de formation à hauteur du tarif réglementé de 80€/h HT par la Caisse des dépôts.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité